

## Enquête

# A-coup de théâtre aux Amandiers

La longue et coûteuse rénovation du bâtiment s'achève sur une inauguration officielle ce vendredi 9 janvier et la mise en évidence de potentielles graves irrégularités dans le choix du cabinet d'architectes, comme le montre notre enquête. Des procédures judiciaires sont en cours.

Par [Anne Diatkine](#)

Publié le 8 janvier 2026

Donc, il a bien fini par ouvrir ce théâtre tant attendu depuis 2018, monumental et vitré, qui révèle ses atours et atouts, lorsqu'on le visite une première fois le 9 décembre dans le bruit des derniers ponçages et tours d'écrou et qui est inauguré officiellement ce vendredi 9 janvier. Nanterre-Amandiers, un théâtre mythique s'il en est qui étrenne sa grande salle de 800 places, avec *les Petites Filles modernes* (titre provisoire), dernière création de Joël Pommerat. Nul doute que la pièce sait attirer le public pour faire vivre le gigantisme de ce nouveau théâtre conçu par les stars internationales de Snohetta, cabinet d'architecture norvégien à qui l'on doit notamment l'opéra d'Oslo, le siège du groupe le Monde, ou encore le mémorial du 11 Septembre à New York. Que le théâtre marche et remplisse ses multiples lieux de représentation, il le faut. Par sa taille, ses trois salles de spectacles, ses studios de répétition, ses cinq chambres avec salle de bains pour les artistes en résidence, sa trentaine de bureaux, son immense foyer vitré, le nouveau bâtiment des Amandiers est un pari sur l'avenir à l'heure où les théâtres restreignent leur programmation en raison des coupes budgétaires. Mais aussi, par son coût : prévue dans une enveloppe de 34,2 millions dont 28 millions dédiés au projet de l'architecte, l'opération a finalement coûté 58,35 millions d'euros en 2025, une explosion du budget en six ans de 70,5%.

Un récent rapport de la Cour des comptes qui a rendu ses conclusions définitives le 15 juin égrille la gestion du chantier, attribuant une partie des dépassements à une gouvernance déficiente et au refus de la municipalité de Nanterre d'engager une assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée. Dans sa réponse au rapport du 12 septembre, l'actuel maire de Nanterre assure *«que la ville n'a pas eu charge de l'exécution technique et opérationnelle et n'a commis aucune faute dans le suivi du chantier.»* Autre type de dommage, le rapport

constate une «*fragilité*» de la procédure de passation. En clair : le cabinet d'architecture Snohetta qui a remporté le marché est-il le véritable lauréat ? Et s'il ne l'est pas, que dissimule ce passage en force au détriment de l'agence Blond et Roux, qui selon une trentaine de témoins était sortie gagnante le 5 octobre 2018, après un vote du comité décisionnaire qui comprenait des représentants de l'Etat, de la municipalité, de la région, et du département, c'est-à-dire l'ensemble des parties qui subventionnent Nanterre-Amandiers ?

## Océan de verdure

Les Amandiers, c'est l'histoire d'un théâtre phare de la décentralisation qu'il est question de raser en 2016. Un théâtre un peu usé et énergivore comme le sont la majorité des scènes construites il y a des décennies dont un grand nombre est en rénovation aujourd'hui. La notoriété du théâtre date de la période des fastes années Lang quand, en 1982, Catherine Tasca et Patrice Chéreau fondent la SARL Nanterre-Amandiers, qui développe alors une exigence artistique au sommet, avec une école d'acteurs et un atelier de décor unique, dans lequel fut tournée une partie de la *Reine Margot*.

Aujourd'hui, l'imposant bâtiment de Snohetta trône à la lisière du vaste et agréable parc André-Malraux, tel un château qui s'apprête à accueillir les riverains. Mais l'accès au parc a curieusement été obstrué par décision conjointe du département et de la ville. Ce qui n'est pas un détail pour ce projet architectural qui misait sur une transparence du lieu dans un océan de verdure où les passants entreraient naturellement, aimantés par le restaurant dont les tables se déploient au printemps sur un parvis, et le foyer du théâtre.

Quand le metteur en scène Philippe Quesne et Nathalie Vimeux sont nommés en 2014 à la tête du Centre dramatique national, le bâtiment n'a quasiment pas évolué depuis les années Chéreau. Ils ont sur leur bureau des études pour casser ce théâtre et en construire un autre. Selon Philippe Quesne, Patrick Devedjian, disparu en 2020, et alors président du département des Hauts-de-Seine, lui propose même de le reconstruire à la sortie du RER, «*ce serait plus pratique pour les Parisiens !*» Mais Philippe Quesne aime beaucoup ce bâtiment qui ne la ramène pas, est fonctionnel, et porte en lui la densité de son histoire. Il aime aussi sa position géographique étrange devant un parc et dos à la ville.

## Procédure de dialogue compétitif

Quesne et Vimeux plaident pour étudier une rénovation douce qu'ils commandent au bureau d'étude Café programmation et réunissent tous les partenaires, la municipalité, l'Etat, la région et le département. Une procédure de dialogue compétitif composée de deux comités – l'un décisionnaire, l'autre technique – mais aussi de l'équipe du théâtre est lancée pour sélectionner le meilleur des projets. Le comité technique a charge d'analyser avec les différents architectes retenus leur travail jusqu'à l'étape finale. A l'inverse d'un concours d'architecture, où les membres du jury découvrent les différents projets souvent le jour

même, le dialogue compétitif, «*procédure idéale*», selon nos différents interlocuteurs, permet une analyse beaucoup plus objective de tous les critères. Pour les Amandiers, le protocole, mis en place par la maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire la municipalité à qui appartient le bâtiment, est constitué de sept critères qu'elle a déterminés. C'est un point technique fondamental, car la ville ne peut pas déroger à son propre protocole, elle n'a pas légalement la possibilité de modifier les critères qu'elle a elle-même instaurés avec l'accord et la collaboration de toutes les parties.



Une étude préparatoire du projet de Blond et Roux.

Lors de l'étape intermédiaire de sélection dont *Libération* a pu consulter les notes, deux projets se dégagent : en tête, celui de l'agence d'architecture Blond et Roux, modeste en taille mais réputée pour avoir réhabilité ou construit de nombreux théâtres – on leur doit depuis la rénovation très réussie du Théâtre de la Ville - Sarah-Bernhardt –, se révèle plus performant ou égal à Snohetta sur tous les points. En ce qui concerne le critère le plus subjectif, celui de la «*qualité architecturale et paysagère*», Blond et Roux obtiennent la même note que Snohetta : 35 sur 40. Logiquement, le 5 octobre 2018, après une dernière présentation du projet de chaque finaliste devant le comité décisionnaire, le comité technique et des membres de l'équipe du théâtre de Nanterre-Amandiers, c'est bien l'agence Blond et Roux qui recueille les suffrages, devant une trentaine de témoins. Durant cette réunion, un grand absent, le président du département des Hauts-de-Seine Patrick Devedjian, requis par l'hommage national à Aznavour aux Invalides.

## «Tout le monde a pu entendre ce jour-là que le projet Blond et Roux était vainqueur»

*Libération* a interrogé certaines des personnes présentes. «Un déjeuner était organisé après les délibérations et on a trinqué à leur projet, se félicitant que la longue procédure de dialogue compétitif ait enfin abouti», se souvient notamment François Fresso, de l'agence Café programmation, assistant à la maîtrise d'ouvrage. Souvenirs corroborés par l'ancien directeur technique du théâtre des Amandiers, Michaël Petit, qui malgré la mauvaise humeur du maire d'alors, Patrick Jarry, visiblement contrarié, porte un toast avec lui au projet retenu. Michèle Kergosien, qui était à l'époque cheffe de la mission du conseil architectural à la Direction générale de la création artistique, confirme d'une voix égale à *Libération* : «*Tout le monde a pu entendre ce jour-là que le projet Blond et Roux, plus économique et mieux disant, était vainqueur. Il y a eu un vote, qui a permis de désigner un lauréat. Le projet de Blond et Roux a été adopté.*» Témoin capitale, elle poursuit : «*Patrick Jarry, était curieusement tendu et peu amène à l'égard des architectes [cette agence]. Il est possible qu'il n'aimait pas leur projet et leur préférait le geste plus voyant de Snohetta. Celui de Blond et Roux s'intégrait au contraire à l'environnement et au parc. Il n'était pas ostentatoire.*» Elle prévoit de rédiger un compte rendu pour son équipe. «*Mais je n'en ai pas eu le temps...*» Car dès le vendredi soir, la ville fait savoir que l'agence Blond et Roux ne sera pas retenue. Et dès le lundi, elle entérine sa décision auprès de la commission d'appel d'offres.



Etude préparatoire au projet de Snohetta. (DR)

Pendant le week-end et les jours qui suivent, c'est le choc. «*C'était tellement grave qu'on était persuadé que rien n'allait démarrer, que la réhabilitation était suspendue*», explique François Fresso. Des membres de l'équipe municipale présentent oralement leurs excuses et un début d'explication : «*Le choix de Snohetta, c'est Patrick Devedjian qui a appelé*

*Patrick Jarry.*» Le président des Hauts-de-Seine est très mécontent. Il n'a jamais imaginé que Snohetta, marque reconnue dans le monde entier, puisse ne pas obtenir le marché. Ni moins caché qu'il lui fallait un geste, fort, visible, qui flatte l'ego des élus et laisse une trace dans l'histoire. Selon une source proche du dossier, le département menace alors de se retirer, et avec lui sa contribution de 10 millions d'euros, si Snohetta n'emporte pas le marché. Selon la même source, Patrick Jarry dément aujourd'hui avoir été joint par Patrick Devedjian.

## **«Passage en force»**

L'entière responsabilité de l'équipe conduite par Café programmation préfère démissionner de l'assistance en maîtrise d'ouvrage. A la tête de l'établissement, François Fressoz explique : *«On ne pouvait pas rester. La procédure de passation était selon nous irrégulière.»* Ils ne seront jamais remplacés. Michèle Kergosien, quant à elle, alerte qui de droit, et notamment sa supérieure hiérarchique à la Direction régionale des affaires culturelles, Nicole da Costa, qui a charge de signaler au ministère de la Culture l'étrangeté de ce qui est en train de se produire. Mais l'affaire se déroule au moment d'un changement rue de Valois : Françoise Nyssen est sur le départ, Franck Riester vient d'arriver, et les deux ont d'autres chats à fouetter. Contacté par *Libération*, le second ne nous a pas répondu. L'Etat se manifeste tout de même sous forme d'une lettre tardive du préfet à la municipalité le 25 février suivant où il formule de nombreuses réserves citées dans le rapport de la Cour des comptes régional au sujet de *«la fonctionnalité du projet»*, et de sa *«soutenabilité économique»*, le risque de dépassement étant *«déjà avéré»* et ayant de plus été détaillé par l'économiste de Café programmation. Prudent, l'Etat informe qu'il n'engagera pas un centime supplémentaire dans le chantier Snohetta. Il a tenu parole. Philippe Quesne alors directeur du théâtre des Amandiers annonce son départ prochain des Amandiers dans *Libération*. La cause déterminante ? *«La décision architecturale et ce passage en force contre beaucoup d'expertises»*, nous confirme-t-il aujourd'hui.

De son côté, l'agence Blond et Roux n'obtient aucune explication. Il faut l'intervention de la Commission d'accès aux documents administratifs pour que quelques rares pièces administratives lui soient transmises deux ans plus tard, en dépit de l'obligation légale de les adresser au bout d'un mois. Curieusement, la ville déclare qu'elle ne peut produire le procès-verbal de la journée du vendredi 5 octobre 2018 car... il n'existerait pas. A *Libération* qui cherche également ce document probant, la ville assure pourtant qu'il faut s'adresser au théâtre Nanterre-Amandiers. Chou blanc ! Le théâtre n'a jamais eu ce document qui désigne l'agence Blond et Roux lauréate. Le PV finira-t-il par réapparaître ?

## **Longues démarches devant les tribunaux**

Contrairement à ce qui se pratique d'ordinaire, Marie-Agnès Blond et Stéphane Roux reçoivent un courrier de la municipalité pour leur signifier leur échec après que le conseil municipal du 16 octobre 2018 a ratifié le choix de Snohetta. Stupeur : ils découvrent qu'ils

n'ont que 7/20 en qualité architecturale et paysagère alors même que leur projet s'est enrichi, depuis l'évaluation intermédiaire qui leur avait valu 35/40. Leur note a été dégradée mais par qui ?

Débutent de longues démarches devant les tribunaux. Après un référé perdu, l'agence Blond et Roux perd un premier procès mais gagne son recours devant la cour administratif d'appel de Versailles qui a jugé le 18 décembre 2024 que le projet Snohetta n'aurait pas dû être retenu en raison d'au moins une irrégularité grave : dès l'origine, son budget dépassait l'enveloppe initiale de 28 millions dédiée à la réhabilitation. La municipalité de Nanterre a saisi le Conseil d'Etat. Blond et Roux a également déposé une plainte au pénal en novembre 2020 que *Libération* a pu consulter pour «*délit de favoritisme*» et dont l'instruction a valu la mise en examen de l'ancien maire de Nanterre Patrick Jarry, après une nuit en garde à vue en mars 2025. Pierre Rojat, directeur des services de l'architecture à la mairie de Nanterre à l'époque des faits, a lui aussi été mis en examen. Selon nos informations, en janvier 2021, la ville de Nanterre propose d'offrir en toute discrétion de sérieuses indemnités qui se montent à plusieurs centaines de milliers d'euros si Blond et Roux retirent tous les recours et leur plainte au pénal. Rencontrés dans leur agence, Marie-Agnès Blond et Stéphane Roux s'insurgent : «*On a immédiatement et fermement refusé cette transaction. On s'est sentis insultés. Nous, ce qu'on veut avant tout, c'est comprendre ce qui s'est passé, donc on a besoin d'une enquête, on a besoin des pièces. On a quarante ans de métier, et c'est la première fois qu'on se lance dans des procédures.*» Stéphane Roux précise : «*On souhaite faire jurisprudence. Que ça ne se reproduise pas.*» Leur conseil au pénal, maître Daoud, a cette parole conclusive qu'il adresse à *Libération* : «*A l'évidence, le code des marchés public a été violé et le délit de favoritisme commis. L'instruction dira qui sont les auteurs et les complices.*» Les investigations sont aujourd'hui terminées.

Ni Snohetta ni le maire actuel, Raphaël Adam, qui n'était pas élu au moment des faits, n'ont souhaité répondre aux questions de *Libération* sur la régularité de la procédure de passation.

## «Retrouver une porosité architecturale»

Aujourd'hui, le bâtiment est là, il faut se réjouir de l'ouverture de cette entité performante, tout le monde en convient même si une gêne aux entournares est tangible et la perspective d'un procès au pénal entrave la fête et la fierté. Essentiellement en verre, mais sans la transparence totale annoncée, l'immeuble tiendra-t-il ses promesses écologiques ? L'architecte de Snohetta avec qui on effectue la visite l'assure. La façade, partiellement opacifiée par des petits ronds blancs qui contrent la pénétration du soleil, contient des couches de verre solaires antichaleur. Le siège du *Monde*, construit avec les mêmes techniques et inaugurés en décembre 2020 nécessite cependant de la climatisation dès que les degrés montent trop haut à l'extérieur.

L'architecture, un brin old school, a sans doute l'ampleur désirée par les deux élus, l'ancien maire communiste Jarry et le droitier Devedjian. Trop intimidante pour attirer celles et

ceux qui n'entrent jamais dans un théâtre ? *«Le défi pour l'équipe actuelle sera de retrouver une porosité architecturale, et le parc comme extension du théâtre. En faire un théâtre que l'on traverse, que l'on habite, que l'on reconnaît comme faisant partie du quotidien. Cette porosité architecturale deviendra le prolongement naturel d'une porosité artistique et sociale»*, estime Michèle Kergosien. L'insertion du théâtre dans le parc était effectivement au cœur de ce long dialogue compétitif. Pour l'instant, seule l'énergie des équipes conduites par le metteur en scène Christophe Rauck porte cette grande ouverture nécessaire. L'actuel directeur de Nanterre-Amandiers a démontré avec le théâtre éphémère – qui accueillait les spectacles pendant les travaux – que même un grand rectangle, il savait le transformer en espace accueillant et chaleureux.